

**Discours de Mme Armelle Lidou, Chef de Coopération  
Délégation de l'Union européenne en Tunisie**

**Séminaire de lancement du projet :  
« Appui à la Poste Tunisienne »**

**Mardi 31 Mai 2016  
Hôtel Acropole – Les Berges du Lac**

Excellence, Monsieur Noomane Fehri, Ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique,

Excellence, Monsieur François Gouyette, Ambassadeur de France en Tunisie,

Monsieur Moez Chakchouk, Président-directeur général de la Poste,

Monsieur Nicolas Routier, Directeur Général adjoint du Groupe La Poste France,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi à la fois un plaisir et un honneur de prendre part à ce séminaire de lancement de ce projet d'assistance technique qui va bénéficier à la Poste Tunisienne. Permettez-moi de revenir brièvement sur le « pourquoi » de ce soutien de près d'un million d'euros apporté par l'Union européenne à la Poste tunisienne, et d'esquisser avec vous nos attentes vis-à-vis de cet ambitieux projet.

\* \* \*

Tout d'abord, quelques mots sur le sens de cette action. Il s'agit pour l'Union européenne d'accompagner le développement d'un opérateur qui constitue l'un des principaux leviers du développement territorial. En effet, la Poste, ici comme dans l'Union européenne, a vocation à irriguer l'ensemble du territoire national, assurant son service, qui doit être universel, aussi bien dans les quartiers du grand Tunis qu'au Kef, à Sfax ou encore à Djerba.

Et précisément, depuis sa création en tant qu'Office National des Postes en 1999, la Poste Tunisienne est considérée comme un partenaire majeur dans la réalisation de projets nationaux innovants. Celle-ci est également perçue comme l'une des structures les plus dynamiques et participe activement à l'ancrage de la culture numérique.

C'est en partie grâce à la Poste que les techniques modernes d'information et de communication se diffusent dans les territoires, fluidifiant les échanges entre les citoyens et permettant à ces derniers de bénéficier des possibilités offertes par l'administration électronique.

Aujourd'hui, la réforme du secteur postal constitue une priorité qui permettra de consolider ce levier de croissance de l'économie tunisienne notamment par le développement de services de commerce électronique, de lutte contre l'exclusion financière et de création d'emploi, qui constituent autant de priorités de l'action du Gouvernement tunisien et sont inscrites dans le Plan de développement stratégique 2016-2020 en discussion actuellement devant l'Assemblée des représentants du peuple.

C'est dans cette perspective que le développement du secteur postal en Tunisie par les échanges d'expériences et la mise en place d'un cadre réglementaire sectoriel approprié, dans la perspective du rapprochement avec celui de l'UE, a été intégré au plan d'action du partenariat privilégié Tunisie-UE.

Plus récemment, les négociations entre le gouvernement tunisien et l'Union européenne dans le cadre de l'accord de libre-échange complet et approfondi ont aussi abordé le sujet de la modernisation du secteur postal tunisien.

\*

Chacun aura compris l'importance que revêt pour la Tunisie de demain de bénéficier de services postaux modernes et de haut niveau. Tel est justement l'objectif du projet que nous lançons ensemble ce jour. Quelle est notre ambition ?

Concrètement, il s'agira de renforcer la compétitivité de la Poste Tunisienne et d'améliorer la qualité des services offerts aux entreprises et aux citoyens. En étant plus performante et plus efficace, la Poste participera pleinement au renforcement de la compétitivité de l'économie tunisienne et à l'amélioration de l'environnement des affaires, dans l'intérêt de tous. Le projet permettra également d'identifier de nouvelles niches d'activité qui aideront à faire de la Poste tunisienne une entreprise publique moderne, équilibrée financièrement. La lecture de l'agenda de ce jour nous permet en effet de mesurer l'ampleur des défis qui vous attendent : inclusion financière, nouveaux territoires, réussir le passage au numérique.

Techniquement, le projet, doté d'un budget d'un million d'euros, permettra de bénéficier de l'appui du Groupe la Poste France et d'Expertise France pour mettre en œuvre les activités nécessaires à la réalisation de votre plan de réforme et ainsi d'atteindre vos objectifs. Ce sont des partenaires reconnus dans ce domaine qui apporteront, j'en suis convaincue, des réponses pertinentes et des solutions viables au partenaire tunisien, sans perdre de vue, bien sûr, l'expérience déjà acquise à l'échelle nationale.

Quelques mots enfin sur l'approche poursuivie par l'Union européenne sur les services publics en réseau ; comme vous le savez, la philosophie et l'approche de ces questions a subi de profondes évolutions en Europe depuis le milieu des années 90, avec l'émergence de la notion de service public universel, qui s'accompagnait techniquement d'une séparation entre les opérateurs et les régulateurs. Cette notion a fait l'objet de débats à l'époque, je crois qu'aujourd'hui chacun dans les pays de l'Union européenne ne peut que constater les bénéfices de cette démarche, qui s'est *in fine* traduite par une baisse constante des coûts de communication et le développement de services en ligne de toute nature, avec une contrainte simple mais essentielle : trouver un bon point d'équilibre pour éviter de privatiser les gains et de collectiviser les pertes.

Aujourd'hui, avec ce projet, nous parlons de l'aide que nous apportons à la Poste tunisienne pour devenir cet opérateur de référence, dont la Tunisie a besoin. Mais je serais incomplète en omettant de dire quelques mots d'un projet parallèle, débuté il y a maintenant plus d'un an, qui vise à soutenir, au moyen d'un jumelage institutionnel en appui à l'Instance Nationale des Télécommunications, projet dont la finalité est de moderniser et développer la régulation postale. L'un ne va pas sans l'autre, et nous tenions à apporter un soutien inclusif, qui aborde ce dossier dans son ensemble.

\* \* \*

La semaine dernière, nous avons fêté les 40 ans de coopération UE-Tunisie en organisant les premières « Journées de l'Europe » à Tunis. A cette occasion, le Gouvernement tunisien et la Poste tunisienne ont eu l'initiative heureuse d'émettre un timbre commémoratif de l'événement. Je tenais pour conclure à vous en remercier chaleureusement Monsieur le Ministre et Monsieur le Président-directeur général. L'émission de ce timbre démontre l'excellence du partenariat entre la Tunisie et l'Union européenne et permettra également, outre de faire le bonheur des philatélistes, d'accroître la notoriété de la coopération entre l'Union européenne et la Tunisie sur tout le territoire tunisien.

Je conclurai mon propos en adressant mes encouragements les plus chaleureux aux chevilles ouvrières de ce projet, notamment à Monsieur Wassim Baccari, Directeur du projet, Expertise France ainsi qu'à Monsieur Nicolas Routier, Directeur Général adjoint du Groupe La Poste France, sans oublier l'équipe du programme d'appui à l'accord d'association dont je salue son Directeur général Monsieur Salem Akrout et toute son équipe qui ont rendu ce projet possible.

Je vous souhaite à vous tous un bon travail et vous remercie de votre attention.